



Conseil économique et social

Distr. générale
17 juin 2019

Original : français

Session de 2019

Du 26 juillet 2018 au 25 juillet 2019

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Communication écrite présentée par La Fondation Ostad Elahi – éthique et solidarité humaine, organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire-Général a reçu la communication écrite suivante, distribuée en vertu des paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* Cette communication n'a pas été revue ni corrigée par les services d'édition du Secrétariat des Nations Unies.



Déclaration

La Fondation Ostad Elahi - éthique et solidarité humaine, qui dispose d'une expérience de 10 années dans l'enseignement de l'éthique au sein d'universités et de grandes écoles françaises, notamment auprès de Masters en développement durable, propose des actions concrètes permettant de développer l'Objectif 4 de l'Agenda 2030: « Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. »

La Fondation rappelle tout d'abord que l'éthique individuelle peut faire l'objet d'enseignements, dès l'école primaire jusqu'à l'université et au-delà en formation continue. L'enseignement d'une telle éthique – définie comme la science expérimentale, pratique, de la conduite de la vie humaine dont la finalité est le développement en chacun et par chacun de son humanité véritable – permet de faire prendre conscience aux élèves et étudiants, de manière adaptée à chaque niveau, des innombrables bénéfices individuels et collectifs auxquels elle conduit lorsqu'une telle éthique est pratiquée de manière méthodique, régulière et réfléchie.

En apprenant à identifier et contrôler un fonctionnement universel de la psyché, que l'on peut résumer par la dialectique égoïsme/altruisme qui se joue en chacun en permanence de manière plus ou moins consciente, c'est à la racine même des violences, discriminations, préjugés et stéréotypes en tous genres que l'on s'attaque. Une telle approche favorise l'émergence d'une société de paix et de non-violence, de tolérance, de solidarité et d'équité, respectant les droits humains, et notamment l'égalité entre les genres (objectifs 4.1, 4.5 et 4.7).

Afin de favoriser ces changements de mentalité, il s'agit de développer la motivation des enseignants et futurs enseignants à se former à une méthodologie de pratique de l'éthique, afin de pouvoir en multiplier les lieux de transmission. Parmi les moyens susceptibles d'y contribuer, on peut proposer :

- le développement et la médiatisation des activités de recherche scientifique visant à démontrer les bénéfices de la pratique de l'éthique sur le plan de la santé physique et mentale et sur le plan des relations interindividuelles.
- le développement de manifestations promouvant la réflexion et la pratique de l'éthique, à l'image des trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique qu'a initiés la fondation Ostad Elahi il y a plus de 10 ans, sous le parrainage en France du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et en partenariat avec plusieurs institutions universitaires. Tous les deux ou trois ans, ces trophées visent à récompenser et valoriser les étudiants, chercheurs et enseignants qui, au travers de leurs activités, œuvrent dans le sens de l'éthique, de la connaissance et du respect des droits d'autrui ainsi que du développement des qualités humaines.

La fondation propose aux pays membres de l'ECOSOC de déployer ce type de programmes qui ont un effet incitatif et valorisant pour l'enseignement et la recherche en éthique et donc, à terme, pour le développement de l'éthique en tant que telle, fondement de l'épanouissement de l'humanité en chacun.